

# Rapport sur les orientations budgétaires 2024

*conseil municipal du 14 décembre 2023*



# Contenu du rapport sur les orientations budgétaires 2024

**Deux mois maximum avant le vote du budget**, les collectivités territoriales doivent tenir **un débat d'orientation budgétaire (DOB), sans caractère décisionnel.**

**Ce débat s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB - articles L2312-1, D2312-3 du CGCT) qui contient :**

- **Les orientations budgétaires 2024** (évolution des dépenses/recettes, fiscalité..)
- **Les engagements pluriannuels**
- **La gestion de la dette**

## LE CONTEXTE FINANCIER

1. Le contexte macro-économique
2. Le contexte national
3. Le contexte local
4. Le contexte valletais

## BUDGET 2024 : LES ORIENTATIONS

1. Vue synthétique du budget depuis 2014
2. La section de fonctionnement
3. La section d'investissement

# LE CONTEXTE FINANCIER

# Faire face à une inflation élevée et une croissance faible

## ➤ La croissance

	2023		2024	
	OCDE	PLF	OCDE	PLF
France	+0,9 %	+1,0%	+0,8 %	+1,4%
Zone €	+0,6 %	/	+0,9 %	/

Selon l'OCDE, après un début d'année 2023 plus vigoureux que prévu, favorisé par la baisse des prix de l'énergie et la réouverture de la Chine, la croissance mondiale devrait ralentir. La croissance du PIB mondial devrait rester faible en 2023 et 2024, freinée par le durcissement des politiques macroéconomiques requis pour freiner l'inflation.

La Banque de France cite 3 facteurs principaux du ralentissement de la croissance : choc négatif sur les termes de l'échange résultant des prix très élevés de l'énergie / contraintes au niveau de l'offre en terme d'approvisionnement et de recrutement / environnement géopolitique qui a pesé sur la confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs. Selon les dernières données, les chocs subis par la zone € (confinement Chine, guerre Ukraine) ne mèneront vraisemblablement pas à une récession mais à un ralentissement significatif de la croissance économique, suivi d'une reprise. Comme l'année précédente, le Haut Conseil des Finances publiques estime quant à lui que la prévision de croissance du Gouvernement (+1,4%), « supérieure à celles du consensus des économistes (+0,8 %) et des organismes qu'il a auditionnés, est élevée ».

# Faire face à une inflation élevée et une croissance faible

## ➤ L'inflation

Selon la **Banque de France**, l'inflation en France et en zone euro, s'est diffusée très largement et revêt désormais un caractère « interne » et « généralisé », avec une hausse de l'ensemble des autres composantes de l'inflation. La décrue de l'inflation à horizon 2025 résulterait de l'effet combiné de plusieurs facteurs : stabilisation en 2023 des prix des matières premières / effets du changement d'orientation de la politique monétaire de la BCE / maintien de l'ancrage des anticipations d'inflation à moyen terme au voisinage de la cible d'inflation de la BCE.

Par ailleurs, **l'indice de prix des dépenses communales est fort et progresse beaucoup plus rapidement (+7,7 % au 1<sup>er</sup> semestre sur un an) que l'inflation supportée par les ménages (+5,8%)**. A noter, sur la période 2015-2022, l'indice de prix des dépenses communales a augmenté en moyenne de 2,1 % par an, tandis que l'inflation hors tabac évolue en moyenne de 1,5 % par an.

En 2023, la remontée des taux directeurs de la BCE a entraîné une remontée des taux d'intérêt sur les marchés obligataires. Pour 2024, le scénario de taux repose d'une part sur l'hypothèse d'une poursuite de la hausse des taux directeurs de la BCE d'ici fin 2023 avant d'entamer une baisse courant 2024 et, d'autre part, sur les autres hypothèses macroéconomiques retenues dans le PLF 2024. Le scénario 2024 prévoit ainsi un maintien voir une **remontée des taux longs et une légère baisse des taux courts**.

Banque de France	2023	2024	2025
Evolution IPCH*	+5,8%	+2,6%	+1,8%

\*Indice des prix à la consommation harmonisé

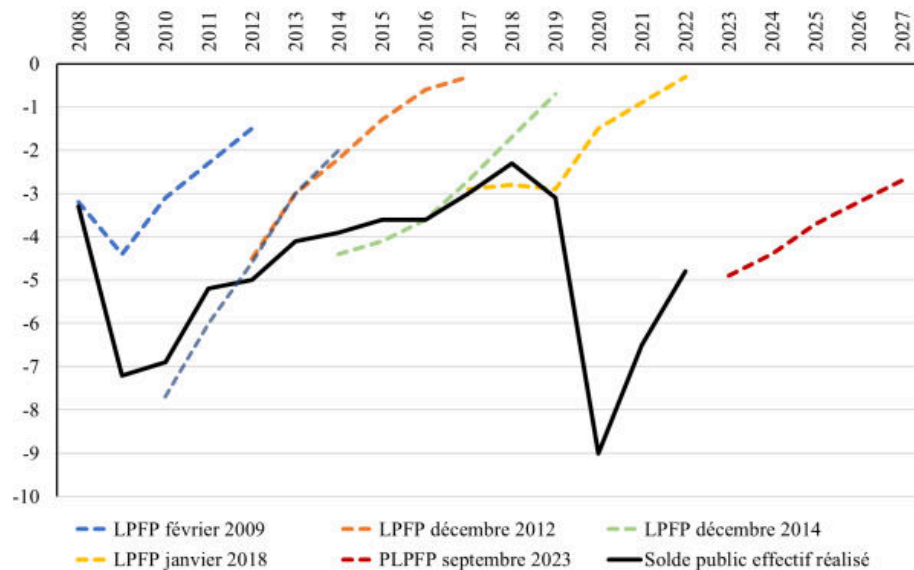
## ➤ Les taux d'intérêts (hypothèses)

PLF 2024	2023	2024
Taux courts (BTF 3 mois)	3,9%	3,5%
Taux longs (OAT à 10 ans)	3,4%	3,5%

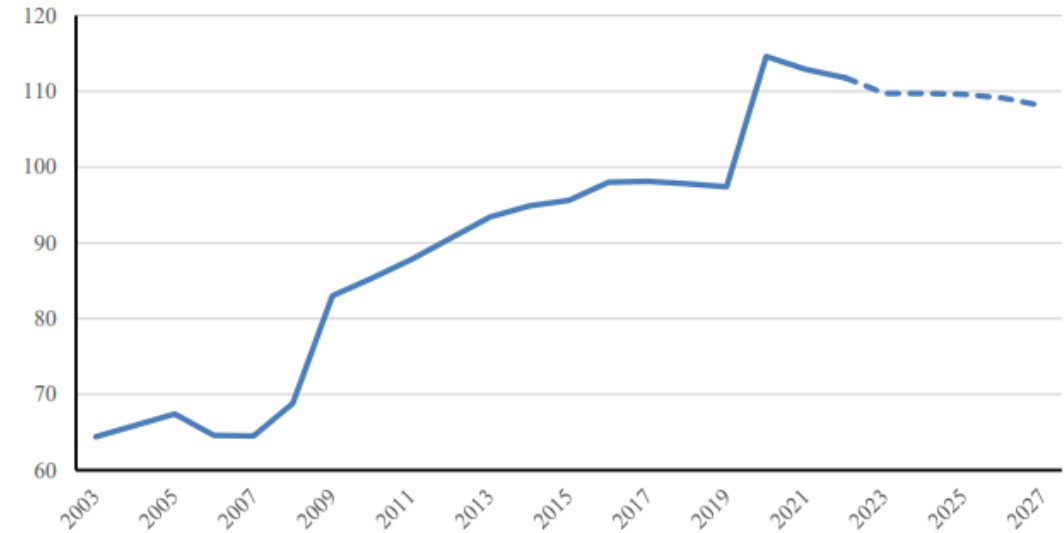
## 2. Projet de LPFP 2023-2027 révisé : un scénario jugé encore trop optimiste par le Haut Conseil des finances publiques

En 2024, le **déficit public** serait en baisse par rapport à 2023. La dépense publique (hors crédits d'impôts) s'infléchirait pour atteindre 55,6% du PIB (56,6% en 2023). La trajectoire inscrite dans le projet de LPFP 2023-2027 révisé maintient la prévision de retour du déficit public sous le seuil de 3 % à horizon 2027. Le Haut Conseil des finances publiques juge le scénario du gouvernement trop optimiste.

Graphique 9 : solde public effectif (en % du PIB)



Graphique 10 : trajectoire de dette publique française réalisée et prévue (en points de PIB)



En ce qui concerne **la dette publique**, le ratio s'établirait, en 2024, à 109,7% du PIB (stable par rapport à 2023) pour atteindre 108,1% en 2027. Pour le Haut Conseil des finances publiques, le retour à des niveaux de dette garantissant à la France de disposer de marges de manœuvre suffisantes est nécessaire pour qu'elle soit en mesure de faire face à l'avenir à des chocs macroéconomiques ou financiers et aux besoins d'investissement public élevés que nécessite en particulier la transition écologique.

## 2. PLF 2024 : actuellement en discussion au Sénat, il sera voté au plus tard le 22 décembre 2023.

Au total, une vingtaine d'articles du PLF 2024 auront un impact direct sur les finances locales. **Voici les principales mesures à retenir à ce jour :**

### Des dotations en hausse mais une stabilisation des concours financiers aux collectivités

- **Dotation globale de fonctionnement - DGF** : hausse de 220 M€ (principalement DSR et DSU)
- **Dotation titres sécurisés - DTS** : hausse de 47,6 M€ avec modification des modalités de répartition (suppression de la part forfaitaire)
- pour permettre "la stabilisation" des concours financiers, **les "variables d'ajustement"** (ensemble de dotations et compensations d'exonérations fiscales) **seront ponctionnées** : DC RTP et FDPTP

### Aménagement de la fiscalité du logement

- Faire bénéficier les logements les plus anciens réhabilités en vue de leur donner une « seconde vie » d'une exonération de longue durée de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).
- Sont concernés principalement les logements locatifs sociaux achevés depuis au moins 40 ans.
- Il n'est pas prévu de compensation pour cette nouvelle exonération de TFPB. Ce nouveau dispositif « seconde vie » sera donc intégralement financé par les communes et intercommunalités.

### Maintien Fonds vert / DSIL / DETR

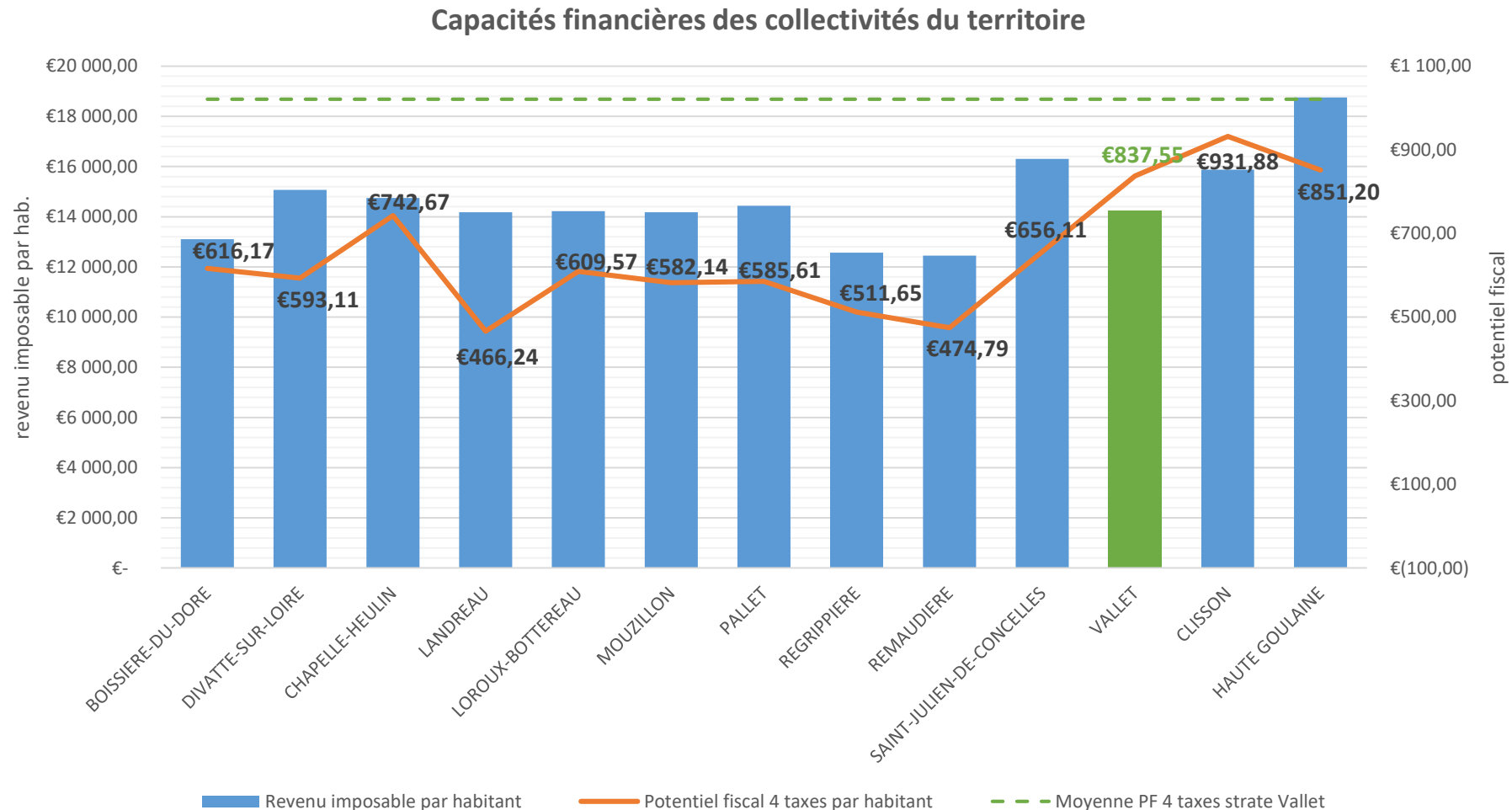
- **Fonds vert** : accélération de la transition écologique dans les territoires, prolongé et renforcé, 1,1 Md€ en 2024
- **DETR et DSIL** : dans la continuité des précédentes lois de finances, 1,6 Md€ au total. Incitation aux investissements en faveur de la transition écologique.

### Périmètre FCTVA

- Aménagements de terrains de nouveau éligibles au FCTVA (terrains de sport, aires de jeux, aménagement de places, stationnement, cimetières, etc.)



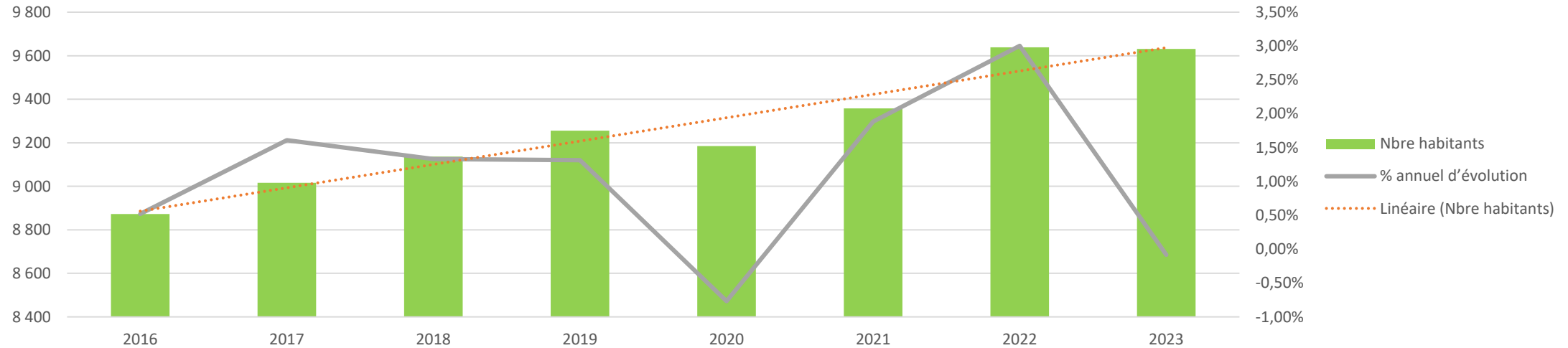
# 3. Contexte local : malgré un contexte économique peu favorable, des capacités financières qui s'améliorent sur le vignoble



Par rapport à l'année dernière, **le potentiel fiscal de Vallet a augmenté (+5,8%)**. La moyenne de la strate est également en hausse à hauteur de 1 077€/hab (+5,6%). L'évolution des bases à Vallet a ainsi suivi la même dynamique que les autres communes de la CCSTL. Par ailleurs, après une stabilisation à hauteur de +0,5% l'an passé, **le revenu imposable par habitant et se situe légèrement au-dessus de la moyenne des communes de la CCSTL.**

# 4. Le contexte valletais : la population, une dynamique essentielle pour l'avenir du territoire

Evolution de la population 2016-2023

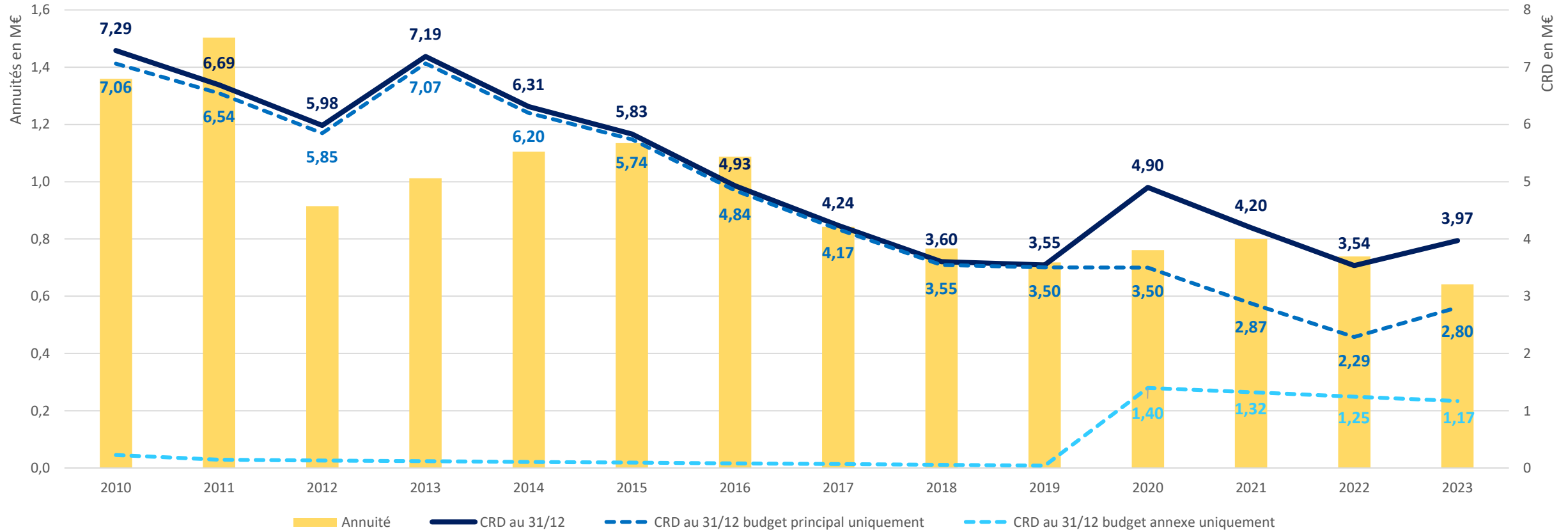


	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Population municipale</b>	8 722	8 838	8 953	9 015	9 182	9 460	9 412
<b>Population comptée à part</b>	294	298	303	170*	176	179	219
<b>Population totale</b>	<b>9 016</b>	<b>9 136</b>	<b>9 256</b>	<b>9 185</b>	<b>9 358</b>	<b>9 639</b>	<b>9 631</b>
<i>% annuel d'évolution population totale</i>		+1,33%	+1,31%	-0,77%	+1,88%	+3%	-0,1%

En 2023, la population se stabilise par rapport à 2022 à hauteur de 9 631 habitants.

# 4. Le contexte financier de Vallet : une dette maîtrisée et soutenable pour réaliser les projets du mandat

Evolution de la dette consolidée (Champilambart + budget principal) 2010-2023



En 2023, un emprunt d'1 M€ a été effectué sur le budget principal, aucun sur le budget annexe de l'espace culturel. **A ce jour, il n'est pas prévu de mobiliser un nouvel emprunt pour 2024.**

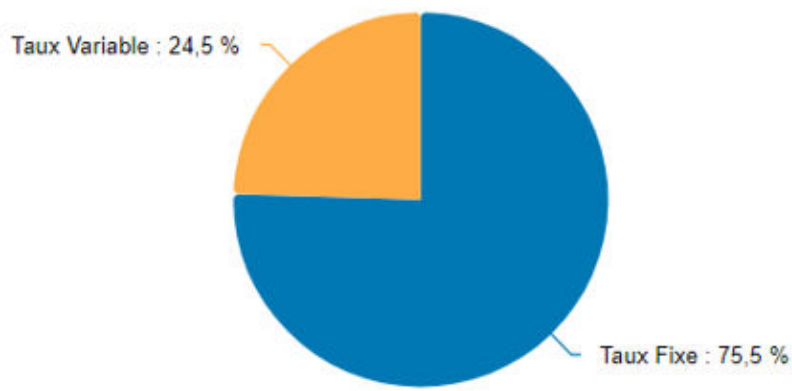
# 4. Le contexte financier de Vallet : une dette maîtrisée et soutenable pour réaliser les projets du mandat

## Caractéristique de la dette totale par budget au 1<sup>er</sup> janvier 2024

	Budget Principal	Espace culturel	Dette totale
<b>Capital restant dû au 01/01/2024</b>	2 801 623,77 €	1 169 999,83 €	<b>3 971 623,60 €</b>
<b>Nombre de prêts</b>	10	2	<b>12</b>
<b>Taux actuariel</b>	2,55%	1,02%	<b>2,10%</b>
<b>Durée résiduelle moyenne (en année)</b>	11 ans 6 mois	16 ans 2 mois	<b>12 ans 10 mois</b>
<b>Ratios de structure</b>			
Endettement par habitant	291 €	121,48 €	<b>412,38 €</b>
Capacité de remboursement*	30,71%	84,77%	<b>37,82%</b>
Dette sur CAF en années*	4,40	2,35	<b>3,50</b>

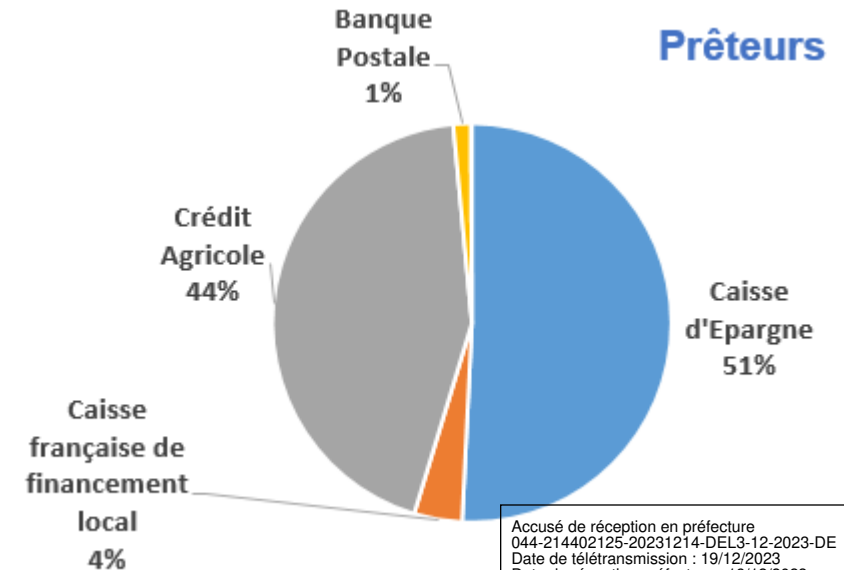
*De bons ratios...*

\*basée sur le voté 2023



Types de taux

*...et une dette saine et peu risquée (le taux variable étant indexé sur le Livret A).*



Accusé de réception en préfecture  
044-214402125-20231214-DEL3-12-2023-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2023  
Date de réception préfecture : 19/12/2023

# 4. Le contexte financier de Vallet : des ratios démontrant globalement une bonne « santé financière » vis-à-vis des communes de sa strate

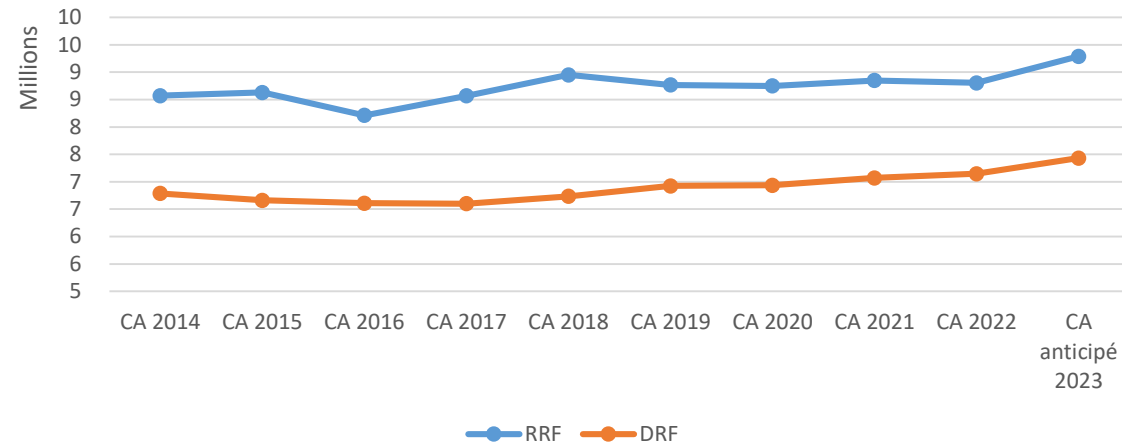
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
<b>Recettes réelles de fonctionnement/population</b>	<b>927,00 €</b>	<b>912,00 €</b>	<b>927,00 €</b>	<b>939,00 €</b>	<b>946,00 €</b>	<b>963,00 €</b>	<b>950,00 €</b>	<b>922,00 €</b>	↘
<i>Moyenne strate nationale</i>	1 145,00 €	1 134,00 €	1 126,00 €	1 131,00 €	1 143,00 €	1 160,00 €	1 196,00 €	1 246,00 €	↗
<b>Produits des impôts directs/population</b>	<b>396,00 €</b>	<b>395,00 €</b>	<b>401,00 €</b>	<b>403,00 €</b>	<b>414,00 €</b>	<b>432,00 €</b>	<b>423,00 €</b>	<b>433,00 €</b>	↗
<i>Moyenne strate nationale</i>	468,00 €	471,00 €	479,00 €	488,00 €	500,00 €	508,00 €	501,00 €	528,00 €	↗
<b>Dotation globale de fonctionnement / population</b>	<b>161,00 €</b>	<b>144,00 €</b>	<b>160,00 €</b>	<b>162,00 €</b>	<b>164,00 €</b>	<b>143,00 €</b>	<b>144,00 €</b>	<b>137,00 €</b>	↘
<i>Moyenne strate nationale</i>	175,00 €	157,00 €	151,00 €	152,00 €	152,00 €	153,00 €	153,00 €	154,00 €	→
<b>Dépenses réelles de fonctionnement/population</b>	<b>736,00 €</b>	<b>727,00 €</b>	<b>720,00 €</b>	<b>730,00 €</b>	<b>744,00 €</b>	<b>808,00 €</b>	<b>788,00 €</b>	<b>775,00 €</b>	↘
<i>Moyenne strate nationale</i>	974,00 €	955,00 €	947,00 €	939,00 €	947,00 €	1 014,00 €	1 043,00 €	1 103,00 €	↗
<b>Dépenses de personnel / dépenses de fonctionnement</b>	<b>49,50%</b>	<b>50,30%</b>	<b>52,40%</b>	<b>51,40%</b>	<b>51,90%</b>	<b>52,75%</b>	<b>49,40%</b>	<b>51,93%</b>	↗
<i>Moyenne strate nationale</i>	54,60%	55,00%	56,60%	56,40%	56,50%	57,98%	58,01%	57,54%	↘
<b>Dépenses d'équipement brut/population</b>	<b>137,00 €</b>	<b>167,00 €</b>	<b>248,00 €</b>	<b>294,00 €</b>	<b>235,00 €</b>	<b>171,00 €</b>	<b>279,00 €</b>	<b>332,00 €</b>	↗
<i>Moyenne strate nationale</i>	260,00 €	265,00 €	299,00 €	320,00 €	370,00 €	309,00 €	315,00 €	353,00 €	↗
<b>Encours de la dette/population</b>	<b>650,00 €</b>	<b>546,00 €</b>	<b>462,00 €</b>	<b>388,16 €</b>	<b>379,00 €</b>	<b>381,00 €</b>	<b>307,00 €</b>	<b>238,00 €</b>	↘
<i>Moyenne strate nationale</i>	862,00 €	841,00 €	850,00 €	842,00 €	828,00 €	802,00 €	775,00 €	780,00 €	↗

# BUDGET 2024 / LES ORIENTATIONS

*A la date du débat d'orientation budgétaire, de nombreuses informations ne sont pas encore connues, notamment les résultats de 2023 et les dispositions définitives de la loi de finances. Des modifications des prévisions données dans ce document pourront donc intervenir avant le vote du budget primitif pour 2024.*

# 1. Vue synthétique des dépenses et des recettes depuis 2014

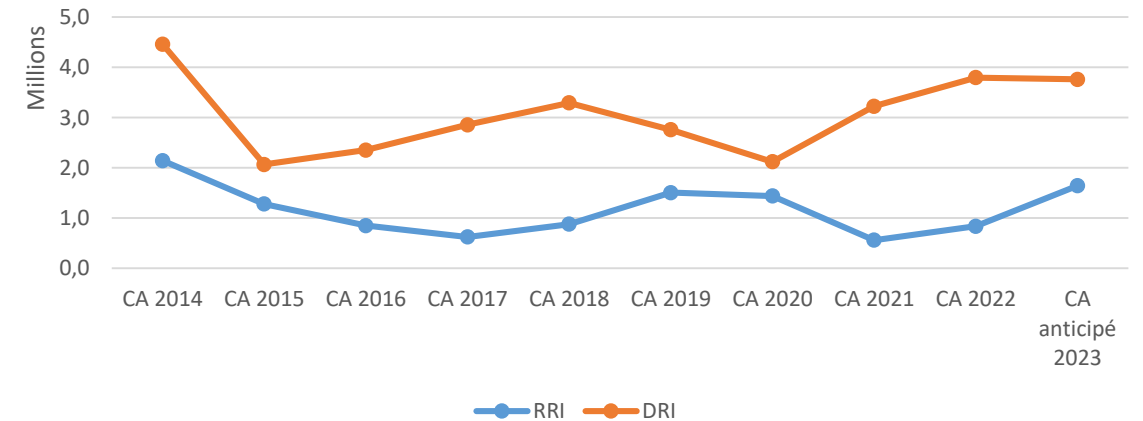
Le fonctionnement - budget principal



Comme le montre le graphique ci-joint, l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement est plutôt stable d'année en année. **Le projet de BP 2024 s'inscrit dans cette tendance avec un autofinancement prévisionnel de 791 500 €.** Concernant le budget annexe de l'espace culturel, la section de fonctionnement devrait être à hauteur de 1,1 M€ (subvention d'équilibre de 543 K€) et pour le budget annexe de la ZAC St Christophe, 970 K€.

Les courbes de la section d'investissement du budget principal devraient poursuivre leur dynamique en 2024. Le prévisionnel 2024 est d'environ 3,4 M€ de dépenses sur le budget principal. Sur le budget annexe de l'espace culturel, 195 K€ sont prévus ainsi que 1 M€ sur le budget annexe de la ZAC St Christophe .

L'investissement



## 2. Fonctionnement : l'inflation, un impact direct sur la hausse des recettes fiscales

Les hypothèses appliquées pour le BP 2024 prennent en compte une dynamique moindre pour les bases physiques et légales par rapport à l'année 2023, année exceptionnelle au regard de l'inflation (+1,5% bases « physiques » et +4% bases « légales »). Le calcul de l'évolution des bases, inscrit dans la loi depuis 2019 et basé sur l'indice des prix à la consommation, n'a pas été remis en cause lors des discussions du PLF 2024.

Depuis 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales. Elle perçoit en compensation la part départementale de TFPB ainsi qu'un coefficient correcteur. Depuis 2023, la ville perçoit toutefois le produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants, votée en avril 2021.

En 2024, comme les années précédentes, pas de revalorisation des taux d'imposition à Vallet. Le taux de foncier bâti est égal au taux appliqué par le département (15%) et par la commune (18,22%).

Au regard de la dynamique des bases attendue, le produit fiscal prévisionnel 2024 sera donc en augmentation par rapport à 2023 : +5,4 % soit +226 K€

	Taux	Produit 2023 prévisionnel	Estimation produit 2024
Taxe sur le foncier bâti	33,22%	3 857 174 €	4 070 000 €
Taxe sur le foncier non bâti	46,27%	306 909 €	319 000 €
Allocations compensatrices		293 508 €	300 000 €
Versement coeff. correcteur suite suppression TH sur résidences principales		257 817 €	271 000 €
TH résidences secondaires + locaux vacants	14,02%	48 958 €	50 000 €
		<b>4 764 366 €</b>	<b>5 010 000 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
044-214402725-20231214-D-ELS\*12-2023-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2023  
Date de réception en préfecture : 19/12/2023



## 2. Fonctionnement – les autres recettes : la DGF, dotation majeure de l'Etat, potentiellement en hausse

### DGF

(dotation globale de fonctionnement)

1 295 000€

- **La dotation forfaitaire** : en légère hausse à hauteur de 675 K€
- **La dotation de solidarité rurale** : Vallet n'est plus bénéficiaire de la fraction cible depuis 2020 mais conserve les parts bourg-centre et péréquation, en légère hausse à hauteur de 620 K€.
- **La dotation nationale de péréquation** : Vallet ne remplit plus les critères depuis 2022, prévision à 0€.

### AC

(attribution de compensation)

1 124 300 €

- Pas de changement certain dans les transferts de compétences à la CCSL.

### FPIC

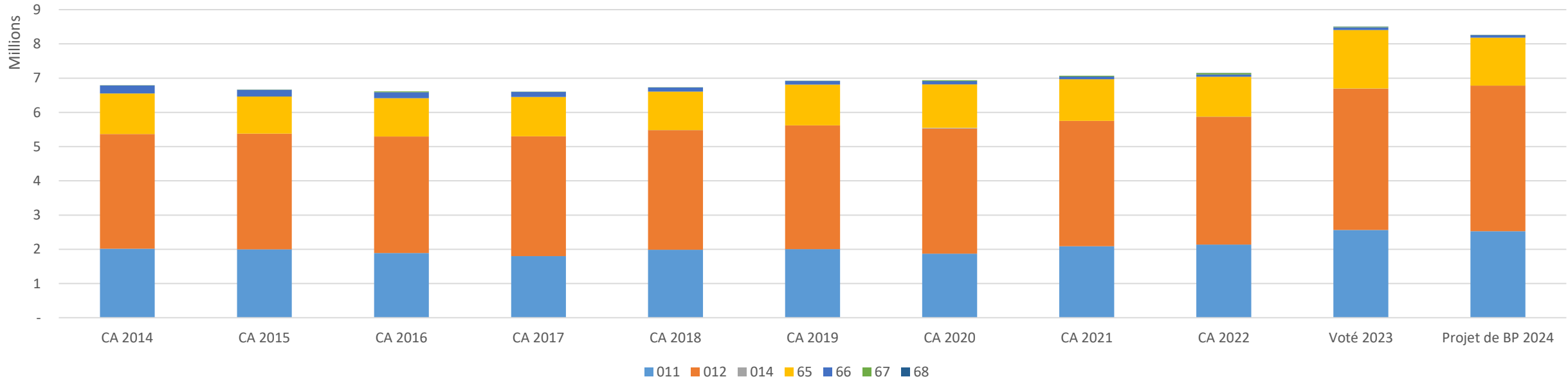
(fonds de péréquation intercommunal)

120 000 €

- Recul envisagé pour l'année 2024 au regard du montant perçu en 2023.

## 2. Fonctionnement : des dépenses réelles impactées principalement par l'inflation (+3,9% par rapport au BP 2023)

Les dépenses de fonctionnement

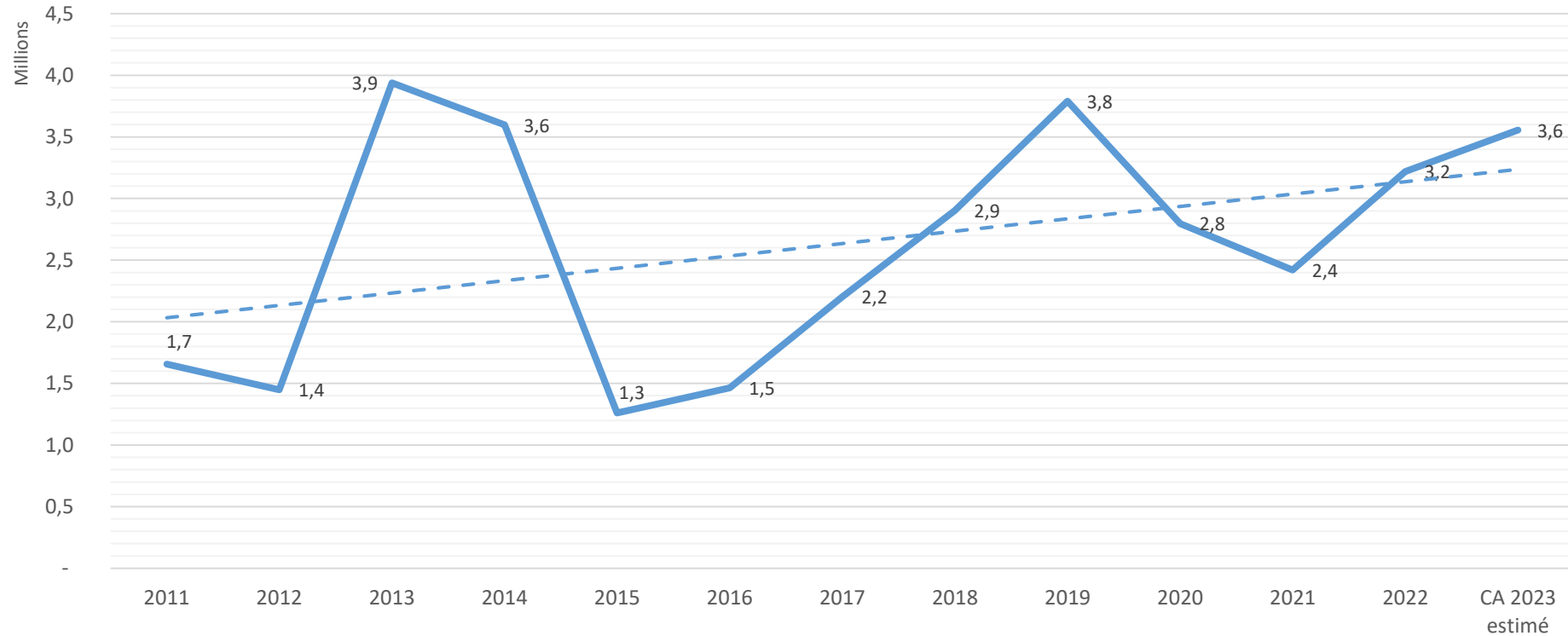


### Les principales évolutions envisagées pour 2024 :

- ▶ des charges à caractère général qui augmentent de 4,2% par rapport au BP 2023, +3,2% pour les charges de personnel
- ▶ des charges financières en hausse (+20 500 €) par rapport au BP 2023 en raison de l'emprunt d'1 M€ réalisé en 2023

# 3. Investissement - rétrospective des dépenses d'équipement

Travaux et acquisitions - Budgets Ville et Espace culturel (TTC)



Les investissements réalisés ces 6 dernières années sont conformes au programme pluriannuel d'investissement (PPI) de la ville avec un niveau d'investissement autour de 3 M€ par an, permettant la réalisation de projets en faveur de la population tout en assurant leur soutenabilité financière.

Accusé de réception en préfecture  
 02/12/2023 10:21:25-20231214-DEL3-12-2023-DE  
 Date de télétransmission : 19/12/2023  
 Date de réception préfecture : 19/12/2023

## 3. L'investissement projeté en 2024

Les projets phares de 2024 :



Travaux de voirie en ville dont giratoire et modification de rue (650 K€)



Conception de l'extension/réhabilitation du complexe sportif des Dorices (500 K€)



Construction d'un bâtiment de stockage pour les associations (250 K€)



Rénovation énergétique des bâtiments (relamping, isolation, etc., 151 K€)



Rénovation de la couverture de l'Eglise (170 K€)



Travaux de renforcement des chaussées (160 K€)



Végétalisation/renaturation dont pl. Ch de Gaulle (100 K€)

### 3. Point sur la dette et les dépenses pluriannuelles

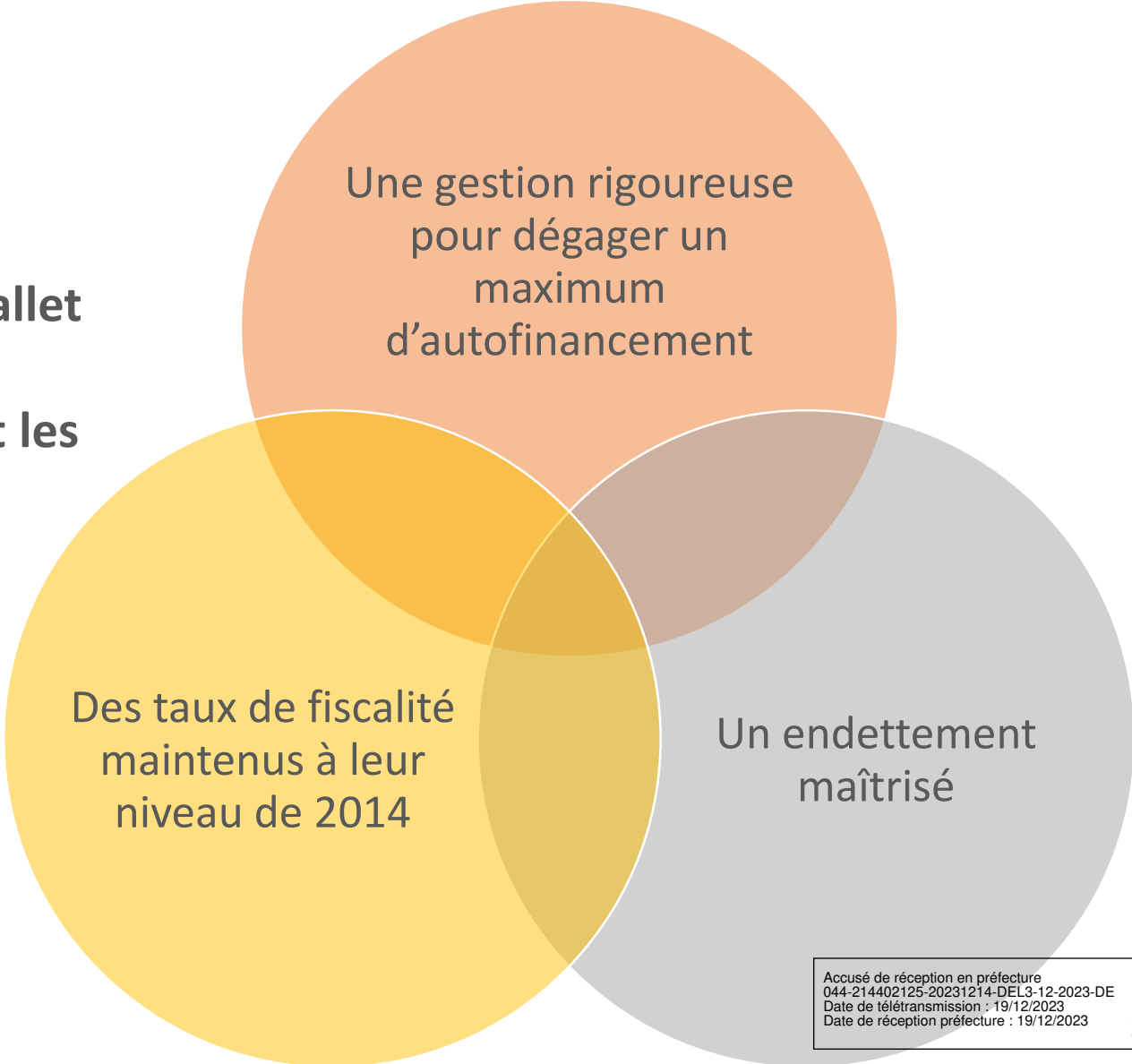
Les ressources d'investissement propres ne permettant pas de financer entièrement le programme d'investissement 2024, **un emprunt sera inscrit au budget primitif**. Le volume d'emprunt pourrait être diminué après reprise des résultats de 2023 au moment du vote du compte administratif. **L'objectif est de maîtriser l'endettement à un niveau raisonnable.**

Concernant le budget pluriannuel, **plusieurs AP** (autorisations de programme en investissement) **ou AE** (autorisations d'engagement en fonctionnement) **devront être clôturées, actualisées ou créées :**

	Montant de l'AP/AE	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029
Programmation et concertation Champs Barrés (TTC) AE – A ACTUALISER	240 K€			90,5 K€	39,4 K€	64 K€	25,1 K€	21 K€		
Schéma directeur des eaux pluviales (TTC) AP – A ACTUALISER	85 K€				85 K€					
Aménagement ZAC St Christophe (HT) AE – A ACTUALISER	2 000 K€	105,5 K€	783,6 K€	769,6 K€	341,3 K€					
Aménagement du futur CTM (TTC) AP – A CLÔTURER	2 600 K€	60 K€	1 577 K€	786,5 K€	30 K€	146,5 K€				
Réfection de l'église (TTC) AP – A ACTUALISER	3 000 K€			170 K€	170 K€	550 K€	550 K€	550 K€	550 K€	460 K€
Extension et réhabilitation du complexe sportif										

Accusé de réception en préfecture  
044-214402125-20231214-DEL3-12-2023-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2023  
Date de réception préfecture : 19/12/2023

En 2024, malgré un contexte économique incertain, la ville de Vallet poursuit les projets engagés en respectant les principes suivants :



Une gestion rigoureuse pour dégager un maximum d'autofinancement

Des taux de fiscalité maintenus à leur niveau de 2014

Un endettement maîtrisé